

**26.—Accroissement naturel et taux pour 1,000 habitants, par province  
et par sexe, 1941, 1961 et 1960-1962 (fin)**

Province ou territoire et année	Excédent des naissances sur les décès	Taux pour 1,000 habitants	Hommes		Femmes		
			Nombre	Taux pour 1,000 hommes	Nombre	Taux pour 1,000 femmes	
Yukon (fin).....	1961	464	31.7	218	26.7	246	38.1
	1962	472	31.5	247	29.4	225	34.1
Territoires du Nord-Ouest.....	1951	365	22.8	164	18.2	201	28.7
	1960	782	35.5	386	31.1	396	41.3
	1961	856	37.2	409	31.9	446	43.8
	1962	825	34.4	403	30.3	422	39.4
Canada.....	1941 <sup>1</sup>	140,678	12.2	67,323	11.4	73,355	13.1
	1951	255,269	18.2	124,354	17.5	130,915	18.9
	1960	338,858	19.0	164,233	18.2	174,625	19.8
	1961	334,715	18.4	161,694	17.5	173,021	19.2
	1962	325,994	17.6	157,011	16.7	168,983	18.4

<sup>1</sup> Sans Terre-Neuve et sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

Le taux d'accroissement naturel est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans toutes les provinces, à cause du taux de décès plus élevé chez les hommes. Dans les provinces de l'Ouest particulièrement, la proportion d'hommes par rapport aux femmes parmi la population entière est plus élevée qu'ailleurs au Canada, ce qui tend en soi à diminuer le taux d'accroissement naturel. Au Canada, pays dont la population est plutôt jeune et où l'immigration a eu lieu sur une très haute échelle, un excédent d'hommes est à prévoir; cependant, le taux d'accroissement naturel plus élevé chez les femmes peut réduire peu à peu cet excédent. La population totale comptera éventuellement un excédent de femmes,—comme c'est le cas dans la plupart des pays d'Europe,—à moins que l'immigration n'élève de nouveau la proportion d'hommes ou que la mortalité masculine diminue considérablement.

**Accroissement naturel dans les agglomérations urbaines.**—Le classement des naissances et des décès selon la résidence permet de calculer l'accroissement naturel des agglomérations urbaines; les chiffres paraissent au tableau 2, pp. 235-239.

## Section 5.—Mariages et divorces

### Sous-section 1.—Mariages\*

En 1961 et 1962, la nuptialité brute au Canada s'est établie à 7 pour 1,000 habitants, soit le taux le moins élevé en plus de 20 ans. Les taux provinciaux ont varié de 6.4 pour 1,000 habitants en Île-du-Prince-Édouard à 7.6 en Alberta.

Le tableau 27 donne le nombre de mariages et la nuptialité au Canada et par province pour 1941, 1951 et les trois années consécutives 1960 à 1962, ainsi que les pourcentages d'épouses et d'époux selon le lieu de naissance. Au Canada en général, plus de 83 p. 100 des époux en 1962 étaient nés au Canada et plus de 69 p. 100 dans la province du mariage; près de 87 p. 100 des épouses étaient nées au Canada et 75 p. 100 dans la province où elles se sont mariées. Pendant les années d'après-guerre jusqu'en 1959, un nombre grandissant de mariages étaient entre personnes nées à l'étranger, à cause de l'immigration intense de jeunes personnes. Toutefois, depuis 1959, la proportion d'époux de naissance étrangère a

\* Voir les comparaisons internationales à la Section 7, pp. 274-275.